

A Epouville, l'amiante refait surface

A Epouville, les écologistes et une partie de la population protestent vigoureusement contre ce qu'ils considèrent comme "un réel danger de contamination à l'amiante".

Dans un courrier adressé à Gilbert Conan, maire d'Epouville, Joël Vallette, conseiller régional "Vert" s'inquiète de ce qu'il décrit comme "les risques sanitaires et sociaux que fait courir à la population l'usine Evers". Selon lui, l'entreprise implantée au cœur même de la commune constitue "un réel danger".

Le conseiller régional met en cause "un terrain bordant l'usine Evers qui aurait servi de décharge de déchets d'amiante".

Le conseilier Régional met en cause "un terrain bordant l'usine Evers qui aurait servi de décharge de déchets d'amiante".

et un bâtiment mitoyen avec la "depuis 1974, l'amiante est soumise à une réglementation qui n'a cessé de s'affiner. Auparavant, nous n'avions aucun moyen fiable pour comptabiliser les poussières d'amiante. Aujourd'hui, la réglementation est beaucoup plus stricte. Pour notre part, nous nous sommes toujours conformés à la réglementation en vigueur" précise Claude Evers.

Réglementation

Delicate construction

Sur ce point, Joël Vallette, lui-même ancien habitant d'Epouville, soutenu par plusieurs écologistes locaux, des parents d'élèves et des habitants de la commune est d'un tout autre avis. "Nous avons appris tout récemment par des habitants de la commune que ce bâtiment est complètement pollué. Tant que nous n'aurons pas de résultats sur ce terrain en friche, il n'y a pas de problème. Mais aujourd'hui, on prévoit d'y construire un bâtiment qui accueillera du public et, non loin de là, un groupe de logements. Il y a un minimum de précautions à prendre".

Ce dernier estime en effet que d'importants travaux de dépollution du site s'imposent avant toute construction.

A la demande des Comptoirs Modernes Economiques de Normandie, (magasin Sio) qui souhaite s'y implanter, des sondages ont été récemment réalisés par une société spécialisée, dont les résultats seront rendus publics par Gilbert Conan, maire, lors de la prochaine séance du conseil municipal, le 1^{er} décembre. Ce dernier se veut rassurant. Selon lui, "les risques sont limités. Les résultats rendent compte de traces infimes d'amiante".

"Reste à savoir à quels endroits précis ont été réalisés ces sondages" ajoute pour sa part Thierry Lecerc.



Interrogé par les journalistes, Gilbert Conan, maire d'Epouville, se veut confiant

De son côté, Claude Evers reconnaît que, parmi ses terrains, "certains peuvent présenter de l'amiante, mais pas de problème".

La récente campagne nationale de sensibilisation aux ravages causés par l'amiante ne laisse bien sûr personne indifférent. Reste à savoir dans quelle mesure le village d'Epouville est touché par ce dramatique problème.

Président de la commission "environnement" au Conseil régional, Joël Vallette, qui a alerté la DDE et la DRIRE sur les dangers liés à l'amiante, on aurait pu en parler il y a cinquante ans, mais pas aujourd'hui" estime-t-il.

"Il y a vingt-cinq ans, la commune comptait moins de mille habitants. Aujourd'hui, nous sommes plus de trois mille et je regois toujours des demandes de particuliers qui veulent y installer. De deux choses l'une : ou

Carole GERVAIS